

CONDITIONS PARTICULIERES DES OFFRES JUMELEES EN SERIE LIMITEE : « VODASURF » ASSOCIEE A « SMILE+ », OU « PRESTIGE »

Les prix mentionnés aux présentes conditions particulières sont exprimés TTC.

DESCRIPTION DU JUMELAGE

Le concept est d'offrir des incitations financières premièrement aux abonnés prenant une ligne Vodasurf et une ligne Smile+, ou Prestige ; deuxièmement aux abonnés prenant une ligne Vodasurf en ayant déjà une ligne Smile+, Giga, ou Prestige ; troisièmement aux abonnés prenant une ligne Smile+, ou Prestige et ayant déjà une ligne Vodasurf, Vodasurf Mobile ou Giga Xtrem.

Ces incitations financières s'appliquent d'abord sur le montant du prix du routeur et ensuite en fonction du montant du forfait de la ligne Smile+ ou Prestige sur le montant de l'abonnement mensuel de la ligne Vodasurf (Vodasurf Mobile ou Giga Xtrem).

Les deux lignes jumelées doivent être enregistrés sous la même référence client.

Remise sur le prix du routeur :

Prix des routeurs (XPF)	Vodasurf 120	Vodasurf 60	Vodasurf 30
Situation nominale			
Prix du routeur sans engagement sur la ligne Vodasurf	13 900	13 900	13 900
Remise sur prix du routeur avec engagement 24 mois sur la ligne Vodasurf	-4 000	-4 000	-4 000
Proposition due au jumelage			
Remise sur prix du routeur avec prise d'une ligne mobile (indépendamment du montant du forfait de la ligne mobile)	-4 000	-4 000	-2 000

Les remises, sur le prix du routeur, liées à l'engagement et au jumelage sont indépendantes mais peuvent se cumuler. Ce qui donne jusqu'à 8 000 F maximum de remise sur le prix du routeur, ramenant le prix du routeur à 5 900 F en ayant combiné l'avantage dû à l'engagement sur 24 mois et le jumelage avec une ligne mobile.

Comme pour la souscription à une ligne Vodasurf, le client n'a pas à payer une somme supplémentaire pour l'obtention de la carte SIM.

Remise sur le montant de l'abonnement mensuel de la ligne Vodasurf dans le cas où le montant de l'abonnement de la ligne Smile+, Giga ou Prestige est supérieur à 3 500 F :

XPF	Vodasurf 120 (1)	Vodasurf 60 (2)	Vodasurf 30 (3)
Montant du forfait mensuel de la ligne Vodasurf	10 900	6 900	4 900
Remise sur le forfait mensuel de la ligne Vodasurf avec prise d'une ligne mobile dont le forfait est supérieur à 3 500 F/mois	- 500	- 500	- 300
Prix du forfait mensuel après la remise jumelage	10 400	6 400	4 600

Cette remise est appliquée dès le prochain cycle de facturation, ne fait pas l'objet de prorogation, et elle est valable pour toute la durée de la souscription à la ligne mobile.

- (1) La remise sur le forfait est la même pour Vodasurf 120, VSM 150, ou VSM illimité.
- (2) La remise sur le forfait est la même pour Vodasurf 60, VSM 60, ou Giga Xtrem 60
- (3) La remise sur le forfait est la même pour Vodasurf 30, VSM 30 ou Giga Xtrem 30

DUREE DE LA SERIE LIMITEE

Cette offre de jumelage n'est disponible que pour les premiers 2000 Abonnés ou jusqu'au 31 octobre 2018. Passé cette limite Vodafone se réserve le droit de ne plus commercialiser ou de changer les conditions de cette offre pour les nouveaux clients.

CONDITIONS DE PERTE DU BENEFICE ASSOCIE AU JUMELAGE

Le bénéfice du jumelage peut disparaître si

1. le client vient désactiver sa ligne Smile+ ou Prestige qui était jumelée.
2. Le client réduit les options de sa ligne mobile jusqu'à ce que le montant de son forfait soit inférieur à 3 500 F.
3. Le client passe en impayé sur sa ligne mobile ou sur sa ligne Vodasurf, Vodasurf Mobile ou Giga Xtrem.

CONDITIONS D'AUGMENTATION DU BENEFICE ASSOCIE AU JUMELAGE

Le bénéfice du jumelage peut s'accroître si

1. Le client, qui bénéficiait déjà du jumelage sans avoir bénéficié de la remise sur son forfait Vodasurf, VSM ou Giga Xtrem, rajoute des options sur sa ligne mobile jusqu'à ce que le montant de son forfait mobile soit supérieur à 3 500 F. Dans ce cas ce client commencera à bénéficier d'une remise sur le montant de son forfait sur sa ligne Vodasurf, VSM ou Giga Xtrem.